

HAUTES TERRES CO

Le transport à la demande évolue

Le transport à la demande, service de proximité, poursuit son évolution après trois mois d'expérimentation. Les élus de Hautes Terres communauté ont en effet souhaité apporter quelques évolutions au fonctionnement et aux conditions d'utilisation, pour répondre encore mieux aux besoins des usagers.

Depuis le 1^{er} juin, Hautes Terres communauté proposait une nouvelle formule du service de transport à la demande : nouveaux secteurs, nouvelles modalités de réservation et service accessible tous les jours de la semaine. Comme annoncé par Didier Achalme, président de Hautes Terres communauté, le premier bilan de fréquentation est l'occasion de faire progresser le service vers encore plus de flexibilité.

Plus de trajets possibles

Alors que le nombre de trajet était limité à dix allers-retours par an, depuis le 1^{er} octobre, chaque usager a à sa disposition six allers-retours par mois. Les trajets non utilisés ne peuvent pas être reportés sur le mois suivant.

Le service fonctionne toute l'année et est accessible à tous : jeunes, actifs, personnes-âgées, habitants permanents et secondaires, ainsi qu'aux visiteurs justifiant d'une adresse sur le territoire de Hautes Terres communauté.

L'utilisation du service est illimitée pour les moins de 12 ans. Pour faciliter l'accès des jeunes aux activités extrascolaires et aux centres de loisirs, le service est renforcé : en période scolaire tous les mercredis après-midi ; pendant les vacances scolaires de la zone A (Toussaint et Noël inclus) avec un fonctionnement supplémentaire tous les après-midis du lundi au vendredi.

Les jeunes de moins de 12 ans voyagent gratuitement. L'aller ou le retour coûte 4,50 € et 6 € l'aller-retour. Des tarifs réduits sont appliqués pour les moins de 25 ans et les bénéficiaires des minimas sociaux : 2,25 € l'aller ou le retour et 3 € l'aller-retour.

Les équipes des Maisons France Services sont à disposition des usagers pour les renseigner sur les conditions d'utilisation et les modalités d'accès au service. Elles fourniront des détails sur la plate-forme de réservation téléphonique, ainsi que sur les horaires et jours de fonctionnement.

Ces évolutions témoignent de l'engagement de la collectivité en faveur d'une mobilité facilitée pour tous en développant ce service vital pour être au plus près de ses habitants.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur www.hautesterres.fr - #ma vie facile - Me déplacer